AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_ARCH-FAM-2021-0-0815ItemJean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 16 [décembre 1845]

Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 16 [décembre 1845]

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

<u>Copigneaux-Tordeux</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Crèvecœur, Guillaume (1802-1877)</u> est cité(e) dans cette lettre <u>Godon, Jules-Charles (1814-1891)</u> est destinataire de cette lettre

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteARCH-FAM-2021-0-0815 Collation2 p. (52v, 53r) Nature du documentBrouillon manuscrit d'une lettre Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Jules-Charles Godon, 16 [décembre 1845], Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 22/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/27539

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e<u>Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)</u>
Date de rédaction<u>16 décembre 1845</u>
Lieu de rédactionEsquéhéries (Aisne)
Destinataire<u>Godon, Jules-Charles (1814-1891)</u>
Lieu de destinationLaon (Aisne)

Description

RésuméSur le recours auprès du préfet relatif à l'accident de transport survenu la nuit du 2 novembre 1845 : Godin communique à Godon le nom de ceux qu'il croit être les entrepreneurs des travaux ayant causé l'accident tout en regrettant que l'administration ne puisse les communiquer.

NotesLe brouillon occupe la partie inférieure du folio 52v et la partie supérieure du folio 53r.

Mots-clés

Distribution des produits, Fonderies et manufactures "Godin", Procédure (droit), Transport de marchandises

Personnes citées

- Copigneaux-Tordeux [monsieur]
- Crèvecœur, Guillaume (1802-1877)
- Potin-Magloire [monsieur]

Lieux cités

- La Capelle (Aisne)
- La Flamangrie (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCopigneaux-Tordeux GenreHomme Pays d'origineInconnu ActivitéMétiers de la construction BiographieEntrepreneur de travaux publics à La Capelle (Aisne) dans la première moitié du XIXe siècle. NomCrèvecœur, Guillaume (1802-1877)

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

ActivitéAdministration

BiographieHaut fonctionnaire français né en 1802 à Paris et décédé en 1877 à Versailles (Yvelines). Il est préfet de l'Aisne de 1842 à 1848.

NomGodon, Jules-Charles (1814-1891) GenreHomme Pays d'origineFrance Activité

- Droit/Justice
- Fouriérisme

Biographie Magistrat et fouriériste français né en 1814 à Laon (Aisne) et décédé en 1891. Il est inscrit à l'ordre des avocats de Laon en 1838 avant d'être nommé en 1848 substitut du procureur de la République à Laon. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en février 1878 alors qu'il est conseiller à la Cour d'appel de Caen (Calvados).

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 29/06/2022 Dernière modification le 26/04/2023

16 fle 18h5 Monsieur houlon a Riems Le mauries dut de ma sante m'aijunt enspeche depuis longlimps de m'occuper des writures ye viens enfin tous remettre facture naute 2 poiles que ye so ai espedie le 14 gene d'ernier in sur de aux araries le dont ye se le 2 gone in I just que rous ai remplaces le montant senselise a for \$10.00 don't out you lien rune where withe vater du y for wurant me portant remine our paris fin warrant defe logo wont some compte at owill on to socuper incessamment de desfaire arrives les à misimires que so me demander, le salutations Morrium Lefut a Biene ye was result anfin faiture doubte part fucture a mon inpudition du 14 y 6re dernier selevant a fr 145.00 Salur and 14 mours prochain y ai apporte ili aussi long lemps a le faire ye saisurai la première massan favorable pour is faire partinte les poils que is me d'imaniez go manque in a moment des dusins que en me comandez pour les poils Mitigues us models dant nouveaux ye n'ai plus encore les faire telhographier Mons mes 1 Monsieur Godon pe viens du mines quil mest possible en a moment satisfajo a uste esiguance de prest que sous sate part sous servir que de mon este a repous sois que de ut oid que p porte a ugest sur sigues à mon est sur sigues à mon est sur sigues à la responsable, sie commitéré riqueme se funtapumen et responsable. sie committeed ave l'administration on pourreus t-iles par le dispersares dun auter who ou war aitrais pour sout abliment forkyranuce oust par l'administration Momme cathe butter tominant ma Juniere little au prufit dous four muca comprende ma proses (womanineant par) ma litter dant uster dans upo ner un mot de represe of named attelected

down enfin les noms en aux que son ma dit un a the first propose you low pourunt time or parties compaisone of x noth maglice domichia a la flamange Consider hollands viently some Monden me Your pourty wimpter au to wisinien que me Imandely mais it me faut income quelques purs pe la formai de saisir um ouasma were tous an duged fa' I'honoword In ro lahore Monsiur Divir - Demanche a Briens ye rime de newsoir some lettre datie du 14 courant me hortant our paris an a gameir prochain for 29.45 untimes Notre lettre du 6 vouvent vontenuit our lille a yours de vue ye vous orde en outre de 1/2 x % surf gut 41.60

ne lieu de la surfe de 1/2 x % surf gut 4 1/4 00 an him de for 31h. que par erreur dous nous musicy dans votre derniere lettre y'm' todo le maurais dat de ma sante m'impechant depuis Longlimps de miscuper des deretures est muse que y'ai lande yurqu'a a your a row remettre future a mon integide 14 g bre dermir que sous la goins d'autre part elle selese à for 251.00 Valuer are 14 mars prochain por vitor little du at glire dimier de me reprodez de ne pas tous avoir envoye de poile ordinaire muis alors vous no men ariez pas demando la grunde quantite de demande de beauver interieures a la votre ne mont pas permises non plus alors de disposer de la quantite de aus mieres que tous mariez demandies les messagers qui so faisaint d'habitude pour le trans port de res poils yaloux de a que yai profite de lo casion que yai un pour mes derniero emboits de vo expudier a fr he des % Piloy ne consentente charger maintenant que raison defe to des unt Milos a prix that fort dive you are desoir demande tothe asis ye chercheroi toute fois yus qu'a votre reponse le moyen de vo Paire arriver Notre domande du 2, gone domier au prix du bans provid ordinaire oil est possible